

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 15 Présent : 10 Procuration : 4 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le six juillet Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean-Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme MICHAUD Sonia <u>Date de convocation</u> : 1 juillet 2022</p>
<p>Réf : 2281 Objet : DM 01 Budget « principal » 2022</p>	<p>Présents : M. MUFFAT Michel (la Ranche) - M. MUFFAT Bruno - M. DENNE Jean - Claude - - Mme MICHAUD Sonia - Mme SIBIL Christine - M. COCCOZ Patrick - - Mme MCQUADE Alisha - M. BRAIZE Richard - M. MUFFAT Michel (la Glière) - Mme MICHAUD Carole</p> <p>Absents ou excusés : M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - Mme TAVERNIER Marie - Laure - - M. DUCHEMIN Vincent - Mme QUOEX Valérie</p> <p>Procuration :</p> <p>M. GAILLARD Guy à M. MUFFAT Michel (la Ranche) M. ROSSET André à M. MUFFAT Michel (la Glière) M. DUCHEMIN Vincent à M. BRAIZE Richard Mme QUOEX Valérie à Mme MICHAUD Carole</p>

Vu la délibération en date du 2022, approuvant le budget 2022 « principal »

Madame MICHAUD Sonia présente au conseil municipal, la décision modificative n°1 du budget « Principal » 2022.

Cette décision est prise pour permettre le paiement de l'opération réaménagement de la baignade et les travaux complémentaires liés à cette opération.

Les crédits sont pris sur l'opération déviation des Lindarets, dont les travaux sont retardés.

Section investissement

Crédit	Débit	Crédit
Cpt 2312 - 66 : + 80 000.00 €		
Cpt 2312 - 76 : - 80 000.00 €		
Total :	0.00 €	

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

* **ACCEPTE** la présente décision modificative ci-dessus

* **CHARGE** Monsieur le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire

Le Maire
DENNE Jean - Claude

